



SAINT-CYR-L'ÉCOLE[®]
(YVELINES)

**DECISION DU MAIRE N° 2022/08/143 PRISE EN VERTU DE
LA DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MAI 2020**

Direction des Affaires Culturelles

BT

OBJET : Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle prévu dans le cadre de la saison culturelle 2022-2023 (septembre 2022 à juin 2023) le 24 septembre 2022.

Le Maire de Saint-Cyr-l'École.

Vu l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article R. 2122-3 (1°) du Code de la commande publique,

Vu la délibération n° 2020/05/8 du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie de ses propres attributions et en cas d'empêchement de Madame le Maire, à Monsieur Yves JOURDAN, 1^{er} adjoint au Maire.

Vu l'arrêté municipal n° 2022/07/352 du 22 juillet 2022 par lequel, le Maire a conféré une subdélégation de fonctions à Madame Sophie MARVIN, 6^{ème} adjointe au Maire, pour signer les décisions du Maire prises dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales tels qu'ils sont expressément définis et précisés dans la délibération n° 2020/05/8 du 25 mai 2020 susvisée, durant l'absence concomitante de Madame le Maire et de Monsieur JOURDAN, 1^{er} adjoint au Maire, pendant la période du 8 au 15 août 2022 inclus.

- Considérant que la commune souhaite organiser dans le cadre de la saison culturelle 2022-2023 une représentation d'un spectacle intitulé « Drum Brothers » des Frères Colle le 24 septembre 2022 à 20h.
- Considérant que la Ville ne disposant pas des compétences nécessaires à cet effet, il y a lieu de recourir à des prestataires spécialisés pour ce type de spectacles.
- Considérant que le projet de contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle susmentionné proposé par l'association « Les Passionnés du Rêve » répond aux besoins de la commune.

DECIDE :

Article 1 : Un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Drum Brothers » des Frères Colle, est conclu avec l'association « Les Passionnés du Rêve » sise Mairie d'Hardicourt – 78250 Hardicourt, en vue d'en assurer une représentation le 24 septembre 2022 à 20h au Théâtre Gérard Philipe sis, rue Gérard Philipe à Saint-Cyr-l'École, dans le cadre de la saison culturelle.

Article 2 : En contrepartie de cette représentation, la commune versera à l'association « Les Passionnés du Rêve » la somme de 4 709,74 € HT, soit 4 968,77 € TTC (4 200 € HT pour la cession du droit d'exploitation du spectacle, 57,30 € HT pour les frais de repas pour 3 personnes le 23 septembre 2022 au soir, 452,44 € HT pour les frais de transport des artistes et du décor ; TVA au taux de 5,5 %), prendra en charge les repas du 24 septembre 2022 à midi et le soir (5 repas le midi et 6 repas le soir) et les frais d'hébergement (3 singles pour 2 nuits du 23 septembre au soir au 25 septembre 2022 au matin), ainsi qu'un buffet léger (catering) dès l'arrivée des artistes, les droits d'auteurs et les droits voisins.

Article 3 : Les crédits afférents sont inscrits au budget de l'exercice 2022, au chapitre 011, articles 6188, 637, 6257,6288.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Cyr-l'École, le 11 AOUT 2022

Certifié exécutoire
par publication en ligne le : 11 AOUT 2022
et
par transmission en Préfecture
des Yvelines le : 11 AOUT 2022



Par subdélégation du Maire,
la 6^{ème} adjointe,


Sophie MARVIN

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle prévu dans le cadre de la saison culturelle 2022-2023 (septembre 2022 à juin 2023) le 24 septembre 2022. Spectacle intitulé DRUM BROTHERS.

Date de transmission de l'acte : 11/08/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 11/08/2022

Numéro de l'acte : 2022-08-143 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 078-217805456-20220811-2022-08-143-AU

Date de décision : 11/08/2022

Acte transmis par : Jean Paul BOIRE

Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.4. Autres types de contrats